

## Conférence - Débat

« Pesticides dans les cours d'eau comtois : un état des lieux qui interroge... »

Le 25 mars 2016 – Amphi Petit – Besançon

Organisation Interbio Franche-Comté, Biocoop La Canopée,

avec Générations Futures dans le cadre de la Semaine pour les alternatives aux pesticides

Cette conférence a rassemblé environ 80 personnes, merci à eux pour leur contribution !



### Présentation par Gilles Sené (voir diaporama) - En bref :

- Les rivières comtoises autrefois reconnues par les pêcheurs du monde entier par leur richesse halieutique sont dans un état inquiétant. Les poissons meurent à certaines périodes par milliers, le nombre d'insectes a été divisé par 1 000 en quelques décennies.
- L'impact des pesticides en agriculture n'est que peu visible : seul l'« herbicidage » chimique est visible (champs « brûlés »)
- Les études présentées sont réalisées à partir d'analyses d'eau disponibles sur site de l'Agence de l'eau. Dans les eaux du Dessoubre, en 2012, jusqu'à 547 molécules sont détectées dans ces analyses mensuelles (au mini 374), pour quelques 600 recherchées – à comparer aux 100 000 molécules sont présentes potentiellement sur le marché ! On peut parler d'un bruit de fond en termes de pollution (molécules détectées), sur lequel se surajoutent les molécules quantifiées, reflétant les usages localisés dans le temps et l'espace.
- Stations retenues : Dugeon (vision sur Doubs et Loue) et Noiron (affluent de l'Ognon, proche Besançon).
- Constat : de nombreuses molécules sont détectées, très peu quantifiées (les seules habituellement prises en compte dans les interprétations<sup>1</sup>) → Dans cette étude, le protocole utilisé prend en compte aussi bien les molécules détectées que celles quantifiées. D'autres scientifiques convergent en ce sens : aux USA, au Canada, depuis peu en Suisse où la même méthode est utilisée, elle ne doit donc pas être négligée, même en restant approximative !

<sup>1</sup> Dans les captages d'eau potable, le seuil de potabilité est fixé à 0,1 microgramme par litre par molécule, 0,5 microgrammes/L toutes molécules confondues et 5 microgrammes par litre comme seuil de potabilisation.

Par cette méthode : on peut donner une estimation de 6,36 microgrammes par litre de molécules dans l'eau du Drugeon, 15 à Noironte.

- Au 1<sup>er</sup> janvier 2014, les seuils de quantification de l'Agence de l'eau ont été abaissés : environ 100 molécules de plus retrouvées, détectées.
- Notions complémentaires de rémanence (ex. atrazine) abordées, et inquiétudes quant à l'« effet cocktail » des molécules dans les organismes vivants.
- Principales molécules herbicides retrouvées dans les eaux de la région (depuis 2010, en croissance) : glyphosate et son métabolite : AMPA (issues du Round-up® utilisé sur « cultures d'herbe », entre autres). A noter le risque potentiel supplémentaire lié à ses adjuvants (composition exacte sous secret commercial des agro industriels...)
- Les pesticides sont toxiques à très faibles doses, car ils sont liposolubles (ils peuvent donc facilement rentrer dans les cellules aux membranes lipidiques de tout organisme vivant). Ils s'accumulent dans les graisses (principe de bioaccumulation) et se concentrent au sommet des chaînes alimentaires... Des découvertes récentes démontrent de plus une transmission possible de parent à enfant ou petit-enfant, dite épigénétique, c'est à dire hors génétique.
- Les pesticides ne sont que très peu biodégradables... (échelle de dégradation : a minima décennies, sinon siècles).
- D'où des champs de pathologies variés : perturbations du développement embryonnaire, particulièrement nerveux, neurologiques, endocriniens, métaboliques, immunitaires, cancers, etc.
- Manger « normalement » c'est manger bio, et surtout arrêter de manger chimique : pratique qui n'aura duré que quelques décennies (soyons optimistes !), au regard des millénaires de consommation en bio. Il est nécessaire de faire prendre conscience au plus grand nombre de l'empoisonnement auquel nous sommes tous soumis.
- L'étude des matières en suspension reflète l'érosion des sols : augmentation depuis 2010 (à corréliser avec des paramètres divers, dont la gestion des terres agricoles). L'intensification des pratiques agricoles trouve ici de nouveau sans doute un élément de démonstration.

### **Débat : animation Roland Sage**

*Q1 : Les pratiques agricoles ne vont-elles vraiment pas dans le bon sens ? Le « bruit de fond » des pesticides augmente alors que l'on a de plus en plus d'agriculteurs Bio en Franche-Comté : pourquoi ?*

Effectivement, il y a de plus en plus de bio (agriculteurs et consommateurs) mais il faut progresser encore car l'utilisation des pesticides croît également (les chiffres nationaux viennent de tomber : +10 % en 2015). Une prise de conscience complémentaire de l'intérêt d'un sol en bonne santé est également primordiale. On aborde également l'aspect cahier des charges de la bio : homogène au niveau européen – de niveau différent (inférieur ?) dans d'autres pays : intérêt de manger bio local !

Roland Sage explique que les exploitations conventionnelles sont de plus en plus intensives, avec de gros troupeaux, des surfaces en hausse, et moins de main d'œuvre. Une exploitation de polyculture-élevage avec 200 Ha pour une unité de main d'œuvre passe forcément par de la mécanisation et la chimie. En bio, la matière organique est au cœur des systèmes : priorité au sol.

*Q2 : qu'en est-il des épandages de matières organiques en milieu karstique : sont-ils conseillés ?*

Tout est question d'équilibre import/export : si les fumiers et lisiers épandus sur les sols comtois ne provenaient de vaches élevées qu'à partir d'aliments produits sur ces mêmes sols, il n'y aurait pas d'excédent de fumier, lisier et risque de lessivage vers les cours d'eau (et problème associés d'eutrophisation...). On ne sauvera pas les rivières comtoises sans diminuer la production de comté puisque les surfaces sont délimitées = changer obligatoirement les pratiques par le cahier des charges, sinon il faudra se résigner à accepter la destruction des cours d'eau...

*Q3 : Les Autorisations de Mises sur le Marché (AMM) préalables à l'arrivée de nouvelles molécules sont-elles sécurisantes ?*

On ne peut nier la puissance des lobbies qui font pression sur la Commission européenne pour passer en force des AMM : c'est toujours l'aspect financier qui prime dans notre société. Mais on ne prend jusque-là pas en compte les externalités (coûts liés à la santé, dépollution...évalués à 120 milliard d'€ en Europe.), alors que les études se multiplient sur le sujet. Une étude récente de l'INRA sur les externalités démontre même qu'elles coûteraient beaucoup plus cher que le gain de productivité lié à l'intensification des pratiques. Aujourd'hui, 2 maladies liées aux pesticides sont reconnues maladies professionnelles pour les agriculteurs par la MSA.

*Q4 : Où et comment peut-on apprendre, ou réapprendre les méthodes naturelles que nos anciens connaissaient ? La voie n'est-elle pas par l'enseignement ?*

Dans les lycées agricoles, au cours d'échanges entre particuliers... il y a des outils qui existent sur internet, il faudrait les diffuser plus.

Témoignage d'un étudiant en maraîchage : les formations générales s'ouvrent un peu, il y a un BPREA à Montmorot, etc...

Aussi penser aux collectivités et particuliers, les interdictions d'utilisation des pesticides sont pour eux programmées : des lois qui arrivent progressivement, mais à temps ?

*Q5 : Avis sur la PAC (Politique Agricole Commune)*

Chaque pays cherche à tirer le maximum d'aides pour ses agriculteurs. En France, la politique et le syndicat majoritaire freinent « de concert » le développement de la bio. C'est seulement lorsqu'on a constaté la croissance des importations des produits bio, qu'une certaine volonté politique s'est affichée.

Nous sommes aujourd'hui dans une phase importante de conversion à la bio.

Témoignage d'une ancienne étudiante en BTS ACSE : certains agriculteurs ne sont pas certifiés mais n'utilisent pas pour autant de pesticides. Importance des circuits courts, favoriser le local, le face à face.

Roland Sage « tempère » : le bio certifié reste le plus fiable. C'est le seul signe de qualité avec un contrôle par an.

Témoignage d'un représentant d'association suisse : même en « bruit de fond » des molécules en dessous du seuil de quantification, celles-ci s'accumulent dans le système. Le préventif est indispensable, mais il nécessite beaucoup de temps. Pour agir le plus rapidement possible, il faut

conserver la carte du curatif. Le coût des traitements n'est pas aussi cher qu'on le prétend : 0,10 € et 0,30 €/m<sup>3</sup> d'eau traitée à l'ozone (80 à 90 % de molécules), soit beaucoup moins cher que l'achat d'eau en bouteille. Il faut agir tout de suite sur tous les plans : curatif et préventif. En Suisse, l'incinération des boues est une décision nationale : si on continue en France à épandre nos boues, on n'arrivera jamais à se débarrasser des polluants.

*Q6 : Intervention d'un médecin : qu'en est-il des médicaments ? Ils n'apparaissent pas dans ces analyses alors que l'on sait que les unités de soins n'ont pas obligation traitement de leurs eaux usées...*

L'Agence de l'eau ne quantifie pas ces molécules dans ses analyses. Il existe quelques études, mais assez peu. Le problème réside aussi en dehors des centres de soins : on se soigne de plus en plus à la maison. Ces molécules sont également sources de pollutions diffuses aux effets assez méconnus et inquiétants.

*Q7 : On parle de manger bio mais pas de boire bio ?*

Gilles Sené déconseille l'eau en bouteille, mais tout dépend du captage duquel dépend notre habitation. Sur le secteur de Besançon, a priori, l'eau est de bonne qualité, mais qu'en est-il de certains petits villages ? Tous ne disposent pas non plus des mêmes moyens. Si l'eau sent beaucoup la javel ou coule jaune, il est certainement préférable de s'abstenir... ou boire du vin bio du jura 😊 !?

*Q8 : Peut-on faire confiance aux normes de potabilité ? Qui définit ses normes ?*

Une norme, c'est toujours très compliqué à mettre en place. Elle relève d'aspects techniques mais également politiques/sociétaux = elle n'est donc jamais satisfaisante et reste temporaire, renégociable.

*Q9 : A-t-on vraiment le temps d'attendre ? Quelle médiatisation pour ce type d'informations ?*

Pour la conférence, un communiqué de presse a été envoyé à 2 reprises. 2 radios et plusieurs journaux essentiellement virtuels ont relayé l'information. Les organisateurs, Biocoop et Interbio ont relayé l'information dans leurs newsletter, site internet ou page Facebook...

Témoignage : le message est relayé par différentes voix. Sur le terrain, homéopathes, vétérinaires du GIE Zone Verte ou comme Bruno Giboudeau, ostéopathes, phytothérapeutes... de nombreuses médecines alternatives le portent de plus en plus. On n'est pas forcément informé, mais ça existe.

*Q10 : Si un usage important de glyphosate est effectif sur les parcelles fourragères, en retrouve-t-on dans le lait et dans le comté ?*

Gilles Sené n'a pas de réponse précise : il faudrait approfondir la question. En revanche, le constat est fait : en dessous de 800 m d'altitude, la « culture » de l'herbe se développe de plus en plus...

Peut-on concilier prairies fleuries (gage des qualités gustatives du comté) avec un chargement du bétail à l'hectare élevé et plusieurs fauches ? Non, mais que veut-on comme agriculture ? Les vaches qui autrefois produisaient 2 000 L de lait en produisent aujourd'hui 3 fois plus (leur espérance de vie s'est vue très fortement diminuer parallèlement)...

*Q11 : Observe-t-on au final une résistance des plantes aux herbicides ?*

Gilles Sené affirme que c'est effectivement le cas : aux USA, des champs entiers cultivés pendant des années de plantes OGM ont été abandonnés car des adventices non OGM avaient « trouvé la parade » et restaient insensibles à l'herbicide. Cependant, les firmes agro-chimiques proposent toujours de nouvelles molécules...

*Q12 : Sur la Loue, à quelle échéance peut-on espérer voir la situation s'améliorer ?*

Concernant les pesticides, certainement pas dans les 2 à 3 ans à venir ! On en est pour l'instant au stade des « chères » études : le problème n'est pas près d'être réglé.

Réponse dans la salle : on se penche actuellement sur le problème des stations d'épuration. Elles ne sont pas pour la plupart fonctionnelles : on observe des fuites à tous les niveaux... Même avec matériel performant, il y a parfois des problèmes : personnel insuffisamment formé ou juste insuffisant... Des problèmes législatifs viennent freiner les solutions à la reconquête de la qualité de l'eau : pour une nouvelle construction, il y a obligation d'installer un traitement individuel, mais sans obligation de résultat. Pour les communes de moins de 1 000 habitants, il n'existe aucune obligation en matière de qualité des rejets d'eaux usées. Seules les communes comptant plus de 10 000 habitants ont des obligations à ce niveau. Notre territoire rural en est donc largement exempt... Par ex, 92 % des villages de la vallée du Dessoubre déversent leurs eaux usées directement dans la rivière, sans traitement. Plus on a de petits villages, plus le problème est amplifié !... A terme, tous les captages d'eau potable risquent de fermer.

*Q13 : Sait-on gérer les campagnols sans utiliser de la Bromadiolone (rodenticide),*

L'agrandissement des parcelles, la destruction des haies ont amplifié les phénomènes de proliférations des campagnols... Pour lutter autrement que par la chimie, il faut favoriser leurs prédateurs naturels par l'installation de perchoirs à buses, plantation de haies pour plus de renard...

Roland Sage remercie Gilles Sené, les participants et organisateurs, ainsi que la faculté de lettres pour le prêt de l'amphithéâtre. La conférence se termine à 22 H.

